

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

TABLE DES MATIÈRES

1. HISTORIQUE DES VENTES, DES PRODUITS DES VENTES, DES ABONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION.....	5
2. INDICES D'INTERFINANCEMENT RÉEL PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS.....	10
3. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC).....	12
4. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION PAR NIVEAUX DE TENSION.....	13
5. BILAN DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ.....	14

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2015 à 2019.....	9
Figure 2 : Évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec 2015 à 2019.....	9

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Historique des ventes d'électricité au Québec par tarifs (GWh) 2015 à 2019.....	6
Tableau 2 : Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par tarifs 2015 à 2019	6
Tableau 3 : Historique du nombre d'abonnements au Québec par tarifs 2015 à 2019.....	7
Tableau 4 : Historique des produits unitaires moyens par tarifs (¢/KWh) 2015 à 2019	7
Tableau 5: Historique des ventes d'électricité au Québec par secteurs (GWh) 2015 à 2019	8
Tableau 6: Historique des produits des ventes d'électricité au Québec par secteurs 2015 à 2019	8
Tableau 7: Historique du nombre d'abonnements au Québec par secteurs 2015 à 2019	8
Tableau 8 : Indices d'interfinancement par catégories de consommateurs réel 2019	10
Tableau 9 : Répartition du coût de fourniture de l'électricité patrimoniale	11
Tableau 10: ETC réels 2019 et écarts par rapport aux ETC réels 2018.....	12
Tableau 11: Écarts par type d'activités entre les ETC réels 2019 et les ETC réels 2018	12
Tableau 12 : Nombre de kilomètres de lignes de distribution par niveaux de tension au 31 décembre 2019	13

1. HISTORIQUE DES VENTES, DES PRODUITS DES VENTES, DES ABONNEMENTS ET DE LA CONSOMMATION

1 Les informations relatives aux ventes et aux produits des ventes au Québec, par tarifs et par
2 secteurs, sont présentées aux tableaux suivants :

3 • Tableaux 1 à 3 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$¹ et nombre
4 d'abonnements, répartis par tarifs ;

5 • Tableau 4 : produits unitaires moyens par tarifs ;

6 • Tableaux 5 à 7 : ventes en GWh, produits des ventes d'électricité en M\$² et nombre
7 d'abonnements, répartis par secteurs.

8 Les figures 1 et 2 présentent l'évolution de la consommation d'électricité par tarifs au Québec
9 sur la période 2015 à 2019.

¹ Les produits des ventes présentés aux tableaux 2 et 6 totalisent 12 320 M\$ et correspondent aux ventes de 12 429 M\$, comme indiqué à la page 97 du *Rapport annuel 2019* d'Hydro-Québec, ajustées de l'effet de la gestion à court terme des risques financiers assumés par l'actionnaire s'élevant à -109 M\$.

² *Ibid.*

**TABLEAU 1 :
HISTORIQUE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR TARIFS (GWH)
2015 À 2019**

	2015	2016	2017	2018	2019
D (1)	61 518	60 159	60 647	63 511	64 735
DM	2 288	2 212	2 185	2 230	2 226
DP			663	1 173	1 192
DT	2 752	2 694	2 616	2 652	2 535
G (2)	9 636	9 432	9 522	9 796	9 550
G9 (3)	1 019	1 049	1 100	1 153	1 135
M (4)	30 782	31 032	31 134	32 161	32 518
LG	8 682	8 612	8 753	9 516	9 981
H	8	8	7	8	7
L (5)	29 601	27 335	27 018	27 924	27 613
Contrats spéciaux	24 377	26 127	26 480	22 134	22 559
Éclairage (6)	600	585	578	556	529
Total	171 263	169 245	170 703	172 814	174 580

**TABLEAU 2 :
HISTORIQUE DES PRODUITS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR TARIFS (M\$)
2015 À 2019**

	2015	2016	2017	2018	2019
D (1)	4 871	4 836	4 906	5 165	5 318
DM	176	172	171	174	176
DP			61	109	111
DT	186	159	159	156	158
G (2)	970	966	966	997	979
G9 (3)	132	138	145	151	150
M (4)	2 449	2 505	2 525	2 607	2 659
LG	492	495	508	546	567
H	1	1	1	1	1
L (5)	1 425	1 331	1 319	1 363	1 357
Contrats spéciaux	888	919	1 016	899	800
Éclairage (6)	61	60	60	58	55
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(11)	(12)	(12)	(13)	(11)
Total	11 640	11 570	11 825	12 213	12 320

(1) : Tarifs D, DN, D Flex.

(2) : Tarifs G, G Flex, T1, T2, T3 et F.

(3) : Tarifs G9 et BR.

(4) : Tarifs M et MR.

(5) : Tarifs L, LD et LP.

(6) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

**TABLEAU 3 :
HISTORIQUE DU NOMBRE D'ABONNEMENTS AU QUÉBEC PAR TARIFS
2015 À 2019**

	2015	2016	2017	2018	2019
D (1)	3 579 293	3 616 274	3 649 154	3 690 806	3 734 896
DM	195 519	194 723	193 284	191 062	189 237
DP			4 664	5 915	5 957
DT *	116 144	113 995	111 198	106 708	102 336
G (2)	287 539	282 373	283 316	283 272	283 211
G9 (3)	3 798	3 952	4 120	4 231	4 430
M (4)	27 891	28 415	28 915	30 023	31 501
LG	101	106	109	108	107
H	1	1	1	1	1
L (5)	153	157	160	161	162
Contrats spéciaux	8	11	9	9	9
Éclairage (6)	4 274	4 534	4 566	4 618	4 695
Total	4 214 721	4 244 541	4 279 496	4 316 914	4 356 542

* Pour l'année 2019, il y a eu 749 nouvelles demandes d'adhésion au tarif DT et 5 121 demandes de retraits pour ce même tarif.

**TABLEAU 4 :
HISTORIQUE DES PRODUITS UNITAIRES MOYENS PAR TARIFS (¢/KWH)
2015 À 2019**

	2015	2016	2017	2018	2019
D (1)	7,92	8,04	8,09	8,13	8,22
DM	7,69	7,78	7,83	7,80	7,91
DP			9,20	9,29	9,31
DT	6,76	5,90	6,08	5,88	6,23
G (2)	10,07	10,24	10,14	10,18	10,25
G9 (3)	12,95	13,16	13,18	13,10	13,22
M (4)	7,96	8,07	8,11	8,11	8,18
LG	5,67	5,75	5,80	5,74	5,68
H	11,27	11,35	11,43	11,44	12,28
L (5)	4,81	4,87	4,88	4,88	4,91
Contrats spéciaux	3,64	3,52	3,84	4,06	3,55
Éclairage (6)	10,17	10,26	10,38	10,43	10,40

- (1) : Tarifs D, DN, D Flex.
- (2) : Tarifs G, G Flex, T1, T2, T3 et F.
- (3) : Tarifs G9 et BR.
- (4) : Tarifs M et MR.
- (5) : Tarifs L, LD et LP.
- (6) : Éclairage Sentinelle et éclairage public.

TABLEAU 5:
HISTORIQUE DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS (GWh)
2015 À 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Résidentiel	66 558	65 065	66 111	69 566	70 688
Commercial, institutionnel et petits industriels	45 335	45 483	45 816	47 659	47 894
Grands clients industriels	54 200	53 635	53 699	50 252	50 358
Autres	5 170	5 062	5 077	5 337	5 640
Total	171 263	169 245	170 703	172 814	174 580

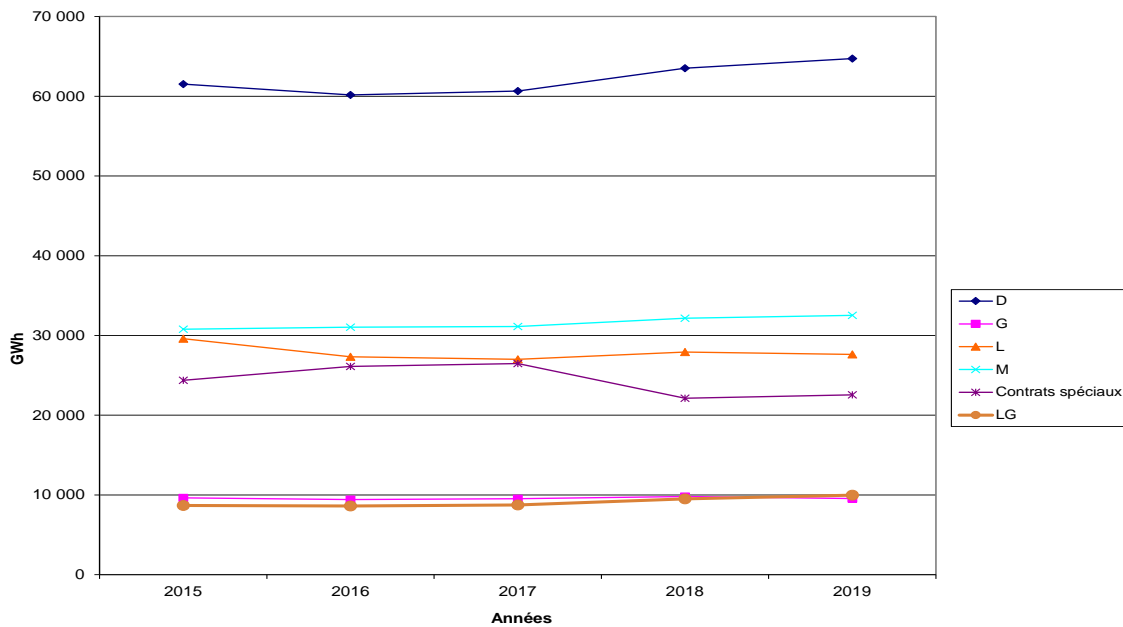
TABLEAU 6:
HISTORIQUE DES PRODUITS DES VENTES D'ÉLECTRICITÉ AU QUÉBEC PAR SECTEURS (M\$)
2015 À 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Résidentiel	5 233	5 167	5 297	5 604	5 763
Commercial, institutionnel et petits industriels	3 774	3 842	3 873	4 016	4 056
Grands clients industriels	2 328	2 262	2 350	2 275	2 170
Autres	316	311	317	331	342
Rabais sur ventes - Clientèle MFR	(11)	(12)	(12)	(13)	(11)
Total	11 640	11 570	11 825	12 213	12 320

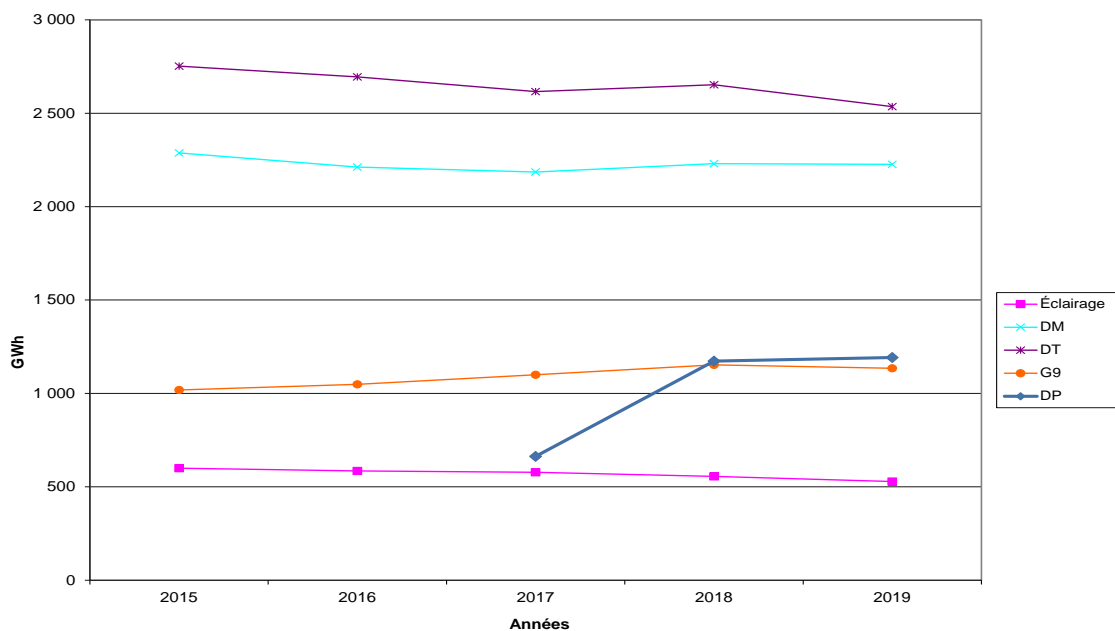
TABLEAU 7:
HISTORIQUE DU NOMBRE D'ABONNEMENTS AU QUÉBEC PAR SECTEURS
2015 À 2019

	2015	2016	2017	2018	2019
Résidentiel	3 890 956	3 924 992	3 958 300	3 994 491	4 032 426
Commercial, institutionnel et petits industriels	319 294	314 816	316 430	317 608	319 225
Grands clients industriels	181	183	184	185	186
Autres	4 290	4 550	4 582	4 630	4 705
Total	4 214 721	4 244 541	4 279 496	4 316 914	4 356 542

**FIGURE 1 :
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TARIFS AU QUÉBEC
2015 À 2019**



**FIGURE 2 :
ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ PAR TARIFS AU QUÉBEC
2015 À 2019**



2. INDICES D'INTERFINANCEMENT RÉEL PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS

1 Le tableau 8 présente les indices d'interfinancement réel pour l'année 2019 par catégories de
2 consommateurs. Ces indices, calculés à partir des données réelles, sont établis selon la
3 méthode de répartition du coût de service utilisée dans le cadre du dossier R-4011-2017 et
4 reconnue par la Régie.

TABLEAU 8 :
INDICES D'INTERFINANCEMENT PAR CATÉGORIES DE CONSOMMATEURS
RÉEL 2019

Catégories de consommateurs	Interfinancement
Domestiques	88,0
Généraux	119,6
Tarif G ⁽¹⁾	117,6
Tarif M ⁽²⁾	125,6
Tarif LG ⁽³⁾	99,2
Grands industriels	104,9

¹ Incluant tarifs G, à forfait, d'éclairage public et Sentinelle

² Incluant tarifs M et G9

³ Incluant tarifs LG et H

5 Le Distributeur tient à rappeler que les indices d'interfinancement réel pour l'année 2019
6 reflètent notamment :

- 7 • les dispositions de la *Loi visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de*
8 *distribution d'électricité*, entre autres :
 - 9 ○ les modifications apportées aux règles de disposition des comptes d'écart ;
 - 10 ○ l'abrogation du mécanisme de réglementation incitative.
- 11 • l'évolution réelle des caractéristiques de consommation de chaque catégorie de
12 consommateurs ;
- 13 • l'évolution du contexte économique.

14 Le tableau 9 présente la répartition du coût moyen de fourniture de l'électricité patrimoniale
15 pour l'année 2019, comme prévue au décret 46-2019³.

³ R-4057-2018 (B-0171)

TABLEAU 9 :
RÉPARTITION DU COÛT DE FOURNITURE DE L'ÉLECTRICITÉ PATRIMONIALE

Catégories de consommateurs	Coût de fourniture (¢/kWh)
Tarif D et DM	3,46
Tarif DP	3,12
Tarif DT	2,90
Tarif G et à forfait	3,14
Tarif G-9	2,94
Tarif M	2,88
Tarif LG	2,92
Tarif d'éclairage public et sentinelle	2,78
Tarif L	2,39
Tarif H	2,87
Contrats spéciaux ¹	2,41

¹ À titre indicatif, avant application des dispositions de l'article 52.2.1 de la loi sur la Régie de l'énergie (Chapitre R-6.01).

3. ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ÉQUIVALENT TEMPS COMPLET (ETC)

- 1 Le tableau 10 présente l'évolution du nombre réel d'ETC pour les années 2018 et 2019 par
- 2 catégories d'employés (permanent et temporaire) et le tableau 11 présente l'écart entre ces
- 3 deux années par type d'activités.

**TABLEAU 10:
ETC RÉELS 2019 ET ÉCARTS PAR RAPPORT AUX ETC RÉELS 2018**

	Réel 2018	Réel 2019	Écart
Permanent	4 519	4 380	(139)
Temporaire	790	856	66
ETC Total	5 309	5 236	(73)

**TABLEAU 11:
ÉCARTS PAR TYPE D'ACTIVITÉS ENTRE LES ETC RÉELS 2019 ET LES ETC RÉELS 2018**

	Écart
Activités liées au réseau de distribution	(14)
Activités liées aux services à la clientèle	(31)
Autres	(28)
TOTAL	(73)

- 4 Cette diminution s'explique principalement par les éléments suivants :
- 5
 - Réalisation en 2019 d'efforts d'efficience liés aux activités du service à la clientèle de
 - 6 masse, à l'automatisation de certaines charges de travail ainsi qu'à la refonte de la
 - 7 facture commerciale ;
 - 8 • Décroissance des activités liées à l'installation des compteurs difficile d'accès ;
 - 9 • Décalage dans le comblement des postes à la suite de départs à la retraite.

4. NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION PAR NIVEAUX DE TENSION

- 1 Le tableau 12 présente le nombre de kilomètres de lignes de distribution en moyenne et basse
2 tension, tant au niveau aérien que souterrain. Le nombre de kilomètres de lignes en basse
3 tension est établi selon une estimation.

TABLEAU 12 :
NOMBRE DE KILOMÈTRES DE LIGNES DE DISTRIBUTION
PAR NIVEAUX DE TENSION AU 31 DÉCEMBRE 2019

Niveaux de tension	Kilomètres de lignes
Moyenne tension	118 522
Basse tension ⁴	106 782
Total	225 304

- 4 Ces données excluent 272 km de lignes de transport (69 kV et moins) appartenant au
5 Distributeur et qui desservent la clientèle raccordée à des réseaux autonomes.

4 Depuis 2009, la longueur du réseau basse tension aérien est établie à partir d'un relevé terrain réalisé par échantillonnage et est confirmée par un relevé terrain complémentaire effectué en 2011. La longueur du réseau souterrain basse tension, quant à elle, a été estimée à environ 56 % de la longueur du réseau souterrain moyenne tension. Cet estimé a été validé avec l'historique des sorties de magasin des 20 dernières années.

5. BILAN DE L'APPLICATION DU CODE DE CONDUITE DU DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ

- 1 Le Code de conduite a été approuvé par la Régie dans sa décision D-2006-46 émise le
- 2 20 mars 2006.
- 3 Conformément à la section 8 du code, le Distributeur soumet son rapport annuel sur
- 4 l'application du Code de conduite en 2019 :

Rapport annuel 2019 sur l'application du Code de conduite du Distributeur

Le *Code de conduite du Distributeur* vise les transactions entre le Distributeur et le Producteur pour les approvisionnements en électricité qui ne sont pas soumis à la procédure d'appel d'offres prévue à la *Loi sur la Régie de l'énergie* et ses règlements d'application. Il vise à prévenir toute forme de traitement préférentiel par le Distributeur en régissant les comportements et les échanges d'employés et d'informations.

Pour 2019, l'attestation de conformité au *Code de conduite du Distributeur* est signée conjointement par le directeur – Planification financière et partenariats d'affaires HQD ainsi que par le directeur – Conformité et développement durable. Ce dernier s'est récemment vu confier de nouvelles responsabilités relativement à l'attestation de conformité au Code.

En vertu de l'article 8.2 du Code, la directrice – Approvisionnement en électricité collabore à l'organisation et au suivi des processus d'information et de formation continue. Ainsi, nous avons pris connaissance de l'environnement de contrôle dans lequel se sont effectuées les activités avec le Producteur et les entités affiliées au Distributeur en 2019. Nous nous sommes aussi assurés que les processus d'information et de formation des intervenants impliqués dans les activités liées à l'approvisionnement en électricité et à la prévision de la demande répondaient aux exigences du Code. Les procédures mises en œuvre ont permis de recueillir des éléments probants appropriés pour réaliser la présente attestation et fournir une assurance raisonnable du respect de l'ensemble des règles du Code.

Sur la base du travail effectué, nous concluons que les règles en vigueur énoncées dans le *Code de conduite du Distributeur* ont été appliquées de façon satisfaisante tout au long de l'année 2019.

 2020/06/01

Luc Dubé, directeur
Directeur – Planification financière et partenariats d'affaires HQD
Groupe Direction financière et du risque



2020.06.01
12:18:22 -04'00'

Guy Lefebvre
Directeur – Conformité et développement durable
Groupe Affaires corporatives, juridiques et gouvernance

Le 1^{er} juin 2020